

**TAMMOLASTIC SM WHITE (STD)**Version 2.
Date De Révision 12/19/2011

Date d'Impression 12/20/2011

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT / L'INFORMATION DE PRÉPARATION**L'Information du Produit**Marque de fabrique : TAMMOLASTIC SM WHITE (STD)
Code produit : TL2217505001Fournisseur : Euclid Canada
2835 Grande-Allée
St-Hubert, QC J4T 2R4Téléphone : 1-800-667-0920
Tél (URGENCE): : (613) 996-6666

Utilisation d'un produit : REVÊTEMENT

L'Information De PréparationPréparé Par : Sewnauth Raghunandan
Date: : 12/19/2011
Téléphone : (416) 421-3300**SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS****Survol des urgences**

Blanc, liquide. Aucun effet sérieux n'est anticipé dans des conditions normales d'utilisation. Quitter les lieux d'exposition afin de respirer de l'air frais. Éviter de retourner sur les lieux d'exposition. Si les symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.

Effets aigus potentiels pour la santé/voies d'absorption

En cas d'inhalation : Aucun effet sérieux n'est anticipé dans des conditions normales d'utilisation.
En cas de contact avec les yeux : Le contact direct peut causer une légère irritation.
En cas d'ingestion : Peut causer une irritation gastrointestinale, des nausées et des vomissements.
En cas de contact avec la peau : Peut causer une légère irritation.

Conditions médicales aggravées

L'exposition au produit peut aggraver l'état des personnes atteintes de problèmes des yeux, de la peau et des voies respiratoires.

Effets chroniques pour la santé

Lors d'expériences sur des animaux, il a été déterminé que l'inhalation de silice cristalline (quartz) cause le cancer, l'Agence internationale de recherche sur le cancer (AIRC) conclut que les évidences sont suffisantes pour causer le cancer chez les humains (Groupe 1). Une exposition excessive et répétée par inhalation de la poussière de silice cristalline à des taux supérieurs à la limite volatile tolérable peut causer des tissus cicatriciels dans les poumons, de la toux et de la difficulté à respirer. Des effets retardés tels des lésions et de la silicose peuvent apparaître après avoir inhalé de la silice cristalline à l'état libre. Lors d'expériences sur des

**TAMMOLASTIC SM WHITE (STD)**

Version 2.

Date d'Impression 12/20/2011

Date De Révision 12/19/2011

animaux, il a été démontré qu'une exposition excessive au propylène glycol cause des anomalies du foie et des lésions aux reins. Une ingestion excessive et répétée peut causer des effets secondaires sur le système nerveux central. Une exposition excessive à l'oxyde de zinc sublimé peut causer des symptômes connus sous le nom de "frissons d'oxyde de zinc" qui ne présentent aucune complication connue. En général, ces symptômes disparaissent dans les 24 heures suivantes. Les agents de remplissage sont liés dans le produit et ne devraient pas être libérés dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 3: INGRÉDIENTS DANGEREUX

Nommé Chimique	CAS-No.	% De Chaîne De Poids
----------------	---------	----------------------

Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand	14808-60-7	15.0 - 40.0
Titanium dioxide	13463-67-7	5.0 - 10.0
Zinc oxide	1314-13-2	3.0 - 7.0
Propylene glycol	57-55-6	1.0 - 5.0

Les ingrédients listés ci-dessus sont contrôlés tel que défini par la loi sur les produits contrôlés, am. SOR/88-555.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Obtenir immédiatement des soins médicaux pour toute exposition significative.

Inhalation	:	Quitter les lieux d'exposition afin de respirer de l'air frais. Éviter de retourner sur les lieux d'exposition. Si les symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.
Contact avec les yeux	:	Rincer abondamment avec de l'eau pour au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux immédiatement.
Contact avec la Peau	:	En cas de contact avec la peau, nettoyer vigoureusement avec un nettoyeur à mains puis laver avec du savon et de l'eau. S'il y a irritation, éruption cutanée ou tout autre problème qui apparaît, obtenir des soins médicaux immédiatement.
Ingestion	:	Obtenir des soins médicaux. Ne pas faire vomir.
Notes au médecin.	:	Non applicable.

SECTION 5: RISQUES DE FIRE/EXPLOSION

Point d'éclair	:	Non disponible.
Méthode	:	Non applicable.
Abaissez la limite d'explosion	:	Non disponible.
Limite supérieure d'explosion	:	Non disponible.
La température d'auto-allumage	:	Non disponible.
Moyen d'extinction	:	Ce produit ne devrait pas brûler dans des conditions normales d'utilisation.
Produits de combustion dangereux	:	Peut générer du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone. Fumée, émanations
Équipement de protection pour les pompiers	:	Appliquer les techniques reconnues de lutte contre les incendies. Porter un équipement de protection complet contre les flammes, incluant un respirateur autonome à pression positive (SCBA).

**TAMMOLASTIC SM WHITE (STD)**

Version 2.

Date d'Impression 12/20/2011

Date De Révision 12/19/2011

Condition d'inflammabilité et d'explosion : Ce produit ne devrait pas s'enflammer dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 6 - MESURES DE PRÉCAUTION EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT

Disposer dans un contenant approprié à la mise au rebut. Contenir l'écoulement. Tenir éloigné des cours d'eau. Absorber l'écoulement à l'aide de sable, de terre ou de tout autre matériau approprié. Disposer dans un contenant approprié à la mise au rebut. Porter un équipement de protection personnel approprié. Éviter tout contact avec le matériau.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manipuler en conformité avec les pratiques hygiéniques reconnues. Se nettoyer les mains vigoureusement après la manutention. Protéger contre le gel. Ne pas utiliser dans les endroits confinés ou ventilés inadéquatement. Éviter d'inhaler les vapeurs. Éviter d'ingérer. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et l'habillement. Maintenir les contenants hermétiquement fermés après usage. Ces précautions s'appliquent aussi aux contenants vides. Entreposer dans les contenants hermétiques dans un endroit sec et ventilé à une température supérieure au point de congélation.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE**Matériel de protection Personnel**

- Protection Respiratoire : Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Porter un respirateur purificateur d'air ajusté convenablement muni de cartouches changeables filtrant à la fois les particules aéropoortées, les vapeurs lorsque la ventilation est inefficace ou, si nécessaire, lors de l'abrasion ou de la rectification des surfaces recouvertes de ce produit.
- Protection des Main : Porter des gants imperméables caoutchoutés ou de vinyle ainsi qu'un équipement de protection complet afin de réduire l'exposition.
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection appropriées. Porter des lunettes de protection étanches anti-éclaboussures et/ou un bouclier facial complet afin d'éviter tout contact avec les yeux. Éviter de porter des lentilles cornéennes. Éviter de se toucher les yeux avec des parties de corps contaminées ou les matériaux. S'assurer d'avoir une fontaine oculaire à portée de main.
- Protection de peau et de corps : Éviter tout contact avec les chaussures et les vêtements. Porter un tablier caoutchouté et des couvre-chaussures.
- Marque de fabrique : Normalement, tout autre équipement est non requis. Demander conseil à des professionnels lors de la sélection, de l'entretien et de l'utilisation.
- Mesures De Technologie** : Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Utiliser au maximum le système d'évacuation local lorsque le système de ventilation centrale est inefficace.

Limites D'Exposition

Nommé Chimique	CAS Nombre	Règlements	limite	Forme
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand	14808-60-7	Ontario TWA:	0.10 mg/m ³	Fraction Respirable
Titanium dioxide	13463-67-7	Ontario TWA:	10 mg/m ³	Total dust.

**TAMMOLASTIC SM WHITE (STD)**

Version 2.

Date d'Impression 12/20/2011

Date De Révision 12/19/2011

Nommé Chimique	CAS Nombre	Règlements	limite	Forme
Zinc oxide	1314-13-2	Ontario TWA:	10 mg/m3	Total dust.
		Ontario TWA:	5 mg/m3	Vapeur
		Ontario TWA:	2 mg/m3	Respirable

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique	: liquide
Forme	: liquide
Couleur	: Blanc
Odeur	: légère odeur d'ammoniac
pH	: 8 - 9
Pression de vapeur	: Non disponible.
Densité de vapeur	: plus lourd que l'air
Point de fusion	: Non disponible.
Point de congélation	: 32 °F, 0 °C
Point d'ébullition	: 212 °F, 100 °C
Solubilité dans l'eau	: soluble
Taux d'évaporation :	: Non disponible.
Densité	: 1.45
Teneur de matières volatiles par poids (%)	: 30 %

SECTION 10 - RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Substances à éviter	: Acides puissants Bases fortes
Stabilité	: Stable.
Polymérisation dangereuse	: Ne se produira pas.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Zinc oxide, CAS-No.: 1314-13-2	
Toxicité orale aigue (DL-50 par voie orale)	7,950 mg/kg (souris) 7,950 mg/kg (souris)
Propylene glycol, CAS-No.: 57-55-6	
Toxicité orale aigue (DL-50 par voie orale)	30,000 mg/kg (Rat) 18,000 mg/kg (lapin) 19,000 mg/kg (Chien) 23,900 - 31,800 mg/kg (souris) 18,400 - 196,000 mg/kg (cobaye)

**TAMMOLASTIC SM WHITE (STD)**

Version 2.
Date De Révision 12/19/2011

Date d'Impression 12/20/2011

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Aucune donnée n'est disponible

SECTION 13 - Considérations De Disposition De Rebut

Méthode De Disposition : Disposer les déchets dangereux en respectant toutes les lois fédérales, provinciales et municipales.

SECTION 14 - DONNÉES SUR LE TRANSPORT

TDG / DOT Description D'Expédition:
NON RÉGLEMENTÉ

SECTION 15 - L'INFORMATION DE NORMALISATION**Les Inventaires Nord Américains:**

Tous les composants sont compris ou non compris dans le répertoire de la TSC

Ce produit ou ses composants sont sur la liste, ou sont exemptés de la liste des substances Domestiques Canadiennes.

Règlements Canadiens:

SIMDUT Classification : D2A, D2B

Ce produit est contrôlé selon les normes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail du Canada (SIMDUT).

Ce produit a été classifié conformément avec les critères de risque selon le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétiques des matières dangereuses contient tous les renseignements requis par le RPC.

Autres Règlements:

COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré) : 66 g/l

SECTION 16 - L'AUTRE INFORMATION**HMIS Estimation :**

Santé	1
Inflammabilité	0
Réactivité	0
PPE	

0 = Minimum
1 = Léger
2 = Modéré
3 = Sérieux
4 = Grave

**TAMMOLASTIC SM WHITE (STD)**

Version 2.

Date d'Impression 12/20/2011

Date De Révision 12/19/2011

Davantage D'Information:

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.

Préparé Par : Sewnauth Raghunandan**légende**

ACGIH - American Conference of Governmental Hygienists

MT - Ministère des Transports

RSD - Répertoire des substances domestiques

APE - Agence de protection de l'environnement

SIMD - Système d'information sur les matières dangereuses

CIRC - Centre international de recherche sur le cancer

MSHA - Mine Safety Health Administration

RSND - Répertoire des substances non domestiques

NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

PNT - Programme national de toxicologie

OSHA - Occupational Safety and Health Administration

LEP - Limite d'exposition permise

RCRA - Resource Conservation and Recovery Act

LECT - Limite d'exposition à court terme

TLV - la limite volatile tolérable

TSCA - Toxic Substances Control Act

VEMP - Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps

V - Volume

COV - Contaminant organique volatil

SIMDUT - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail